

# Guide de haute montagne

## fiche métier



PASSIONNÉ / EXPERT / PÉDAGOGUE

Le métier de guide exige de sérieuses capacités physiques, techniques et morales. Le guide de haute montagne exerce son activité dans un milieu à risques : chutes de pierre, avalanche, crevasses et glaciers, pentes vertigineuses. À ce titre il a vocation à :

- < **Encadrer et conduire** tout type de public en excursion ou en ascension en haute et moyenne montagne
- < **Enseigner** les techniques de l'alpinisme (ski de montagne, ski hors piste, canyoning, randonnées à pied ou en raquettes, cascades de glace...), évaluer la capacité de ses clients et les mettre en confiance...
- < **Veiller** à sa propre sécurité comme celle de ses clients par le choix des équipements et les mesures préconisées.

### Qualités essentielles requises

**Savoir** : Connaissances de l'activité (matériels, environnement) – Justifier d'un niveau de technique.

**Savoir-faire** : Conduire une démarche d'enseignement – Concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet – Connaître les gestes de 1<sup>ers</sup> secours – Connaître les règles de sécurité.

**Savoir-être** : Adaptabilité – Pédagogie – Vigilance – Autonomie – Force morale.

### Débouchés et employeurs

Le guide de haute montagne exerce généralement en tant que travailleur indépendant et souvent l'été, lors de la pleine saison. Certains travaillent avec des établissements scolaires, associations ou se spécialisent dans les voyages sportifs ou les expéditions.

**Travailleur indépendant** : Bureau des guides, Agences de voyages, raids sportifs.

**Salarié** : Centres de tourisme (UCPA), centres de formation.

### Salaire

**Salaire de départ** : 200 € à 300 €/ jour (selon la saison).

Les salaires sont très variables selon les conditions d'exercice. Les honoraires sont libres pour les travailleurs indépendants.

### Evolution professionnelle

**Diversification de l'activité** : La forte saisonnalité contraint le guide de haute montagne à exercer une autre profession, lui permettant de s'assurer un revenu sur la totalité de l'année. Dans :

- Le domaine sportif : moniteur de ski, pisteur-secouriste...
- Des secteurs différents : Commerce, Agriculture, Hôtellerie...

Un guide de haute montagne peut devenir, après plusieurs années d'expérience, un formateur ou un enseignant.

### Formations et diplômes

**Diplôme de guide de haute montagne du brevet d'État d'alpinisme** (niveau III). La formation se déroule en **alternance** (entre l'organisme de formation et l'entreprise). Le cursus de formation s'étend sur une période de **3 à 5 ans** à partir de l'examen probatoire.

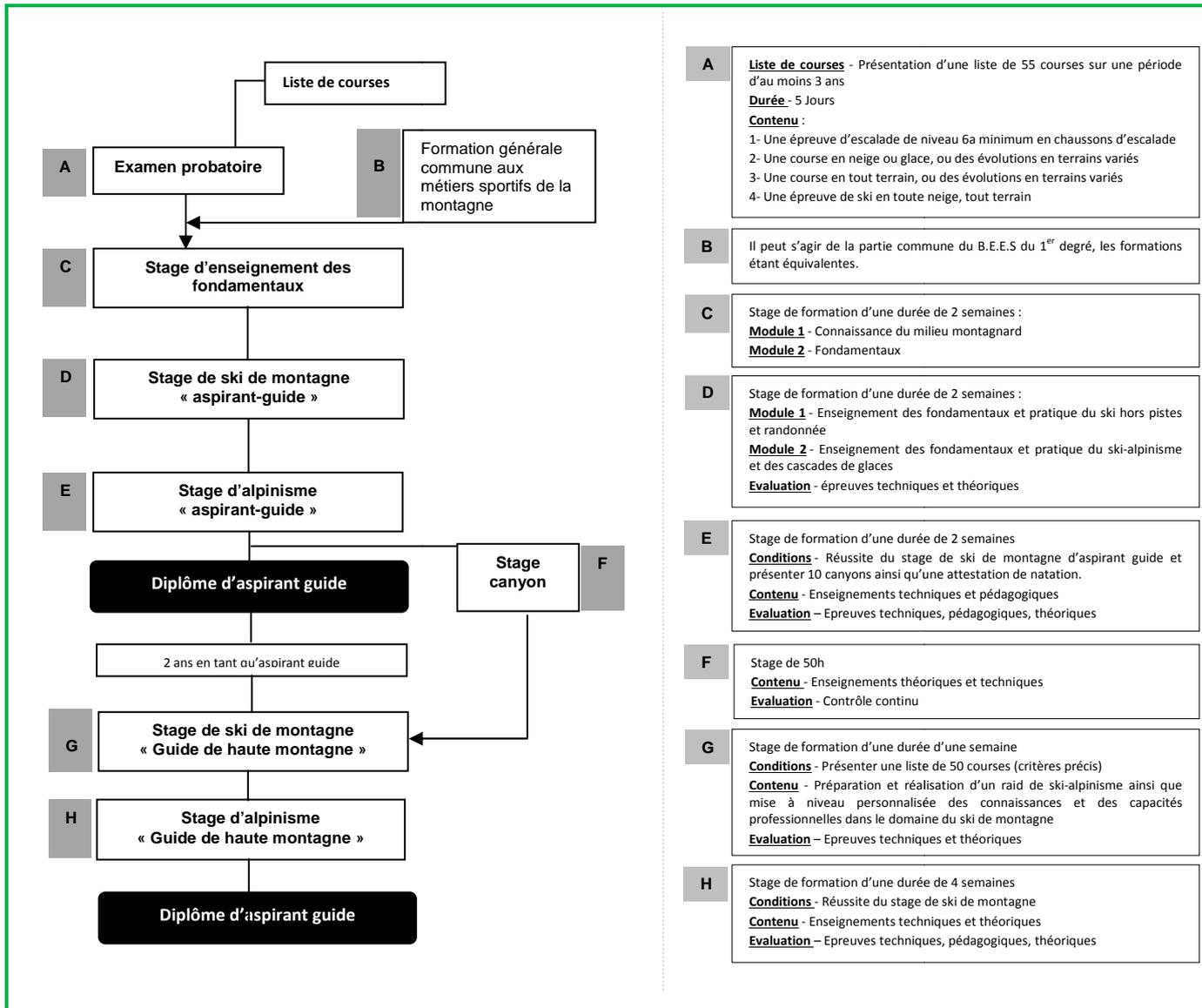
### Organismes de formation

**Coût moyen de la formation** : Le coût de la formation s'élève environ à **5 000 €** mais des prises en charge existent selon le statut du stagiaire. Possibilité de signature de **contrats de professionnalisation** ou **d'apprentissage**.

**Organismes de formation** : Tous les organismes de formation sont habilités par la DRJSCS. **L'ENSM** via l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix est la seule école habilitée à délivrer ce diplôme.\*

\* Voir le calendrier des formations du Ministère des Sports : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## Le Diplôme de Guide de Haute Montagne



### Ressources utiles

- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes : [www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/](http://www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/)

- Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative : [www.sports.gouv.fr/](http://www.sports.gouv.fr/)

- Ecole Nationale des Sports de Montagne : [www.ensm.sports.gouv.fr](http://www.ensm.sports.gouv.fr)